

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME E-COMMERCE DE PUISSANCE PNEU

Conditions applicables aux Clients inscrits à compter du 01/01/2024

1. PREAMBULE

Il est préalablement rappelé ce qui suit :

La société Puissance Pneu gère une Plateforme permettant, sur internet, à des détaillants revendeurs (Les «Clients») remplissant les conditions préalables, d'avoir accès en ligne aux offres de plusieurs fournisseurs (Les «Fournisseurs») de pneumatiques et d'équipements associés (jantes, chaînes de neige, consommables et pièces) (Les «Articles»). La Plateforme, gérée par PUISSANCE PNEU SAS, compare les Articles des Fournisseurs et permet l'achat par les Clients des dits Articles. PUISSANCE PNEU SAS présente en ligne les Articles des Fournisseurs par différents moyens, en particulier par la mise en ligne des bases de données relatives aux stocks des Fournisseurs, mais aussi, s'il y a lieu, par l'intégration des appels d'offres, ou au moyen d'e-mails publicitaires adressés aux «Clients ».

Le Client déclare avoir pris connaissance et avoir accepté les conditions générales de vente, antérieurement à la passation de sa commande. La validation de la commande vaut donc acceptation des conditions générales de vente.

En foi de quoi il a été convenu ce qui suit.

2. PRESENTATION

Le site internet accessible sur www.pneumaclic.com (ci-après « le site ») est opéré par :

La société PUISSANCE PNEU, Société par Actions Simplifiée, au capital de 70.000,00 €

Siège social : 9 Rue Curie – 69006 Lyon

Immatriculée au RCS de Lyon, sous le numéro 489 844 498

Représentants légaux : La société POINT S, en qualité de Président
et Monsieur Christophe ROLLET en qualité de directeur général

3. DEFINITIONS

Pour l'exécution et l'interprétation du présent Contrat, les mots suivants, dont la première lettre est en majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, dans le Contrat, ont la signification qui leur est donnée ci-après :

Articles

Désignent les Pneumatiques et les Equipements associés (jantes, chaînes de neige, consommables et pièces etc...) pouvant faire l'objet d'une Commande par les Clients sur la Plateforme.

Client

Désigne toute personne professionnelle ayant créé un Compte en vue de conclure des Commandes sur la Plateforme.

Commande

Désigne l'opération d'acquisition de Pneumatiques ou d'Equipements associés (jantes, chaînes de neige, consommables et pièces etc...) par le Client une fois les conditions de paiement validées par PUISSANCE PNEU.

Compte

Désigne la création d'un espace dédié à un Client, lui permettant de procéder à des Commandes et consulter ses Commandes antérieures, ses bons de livraisons, ses factures ainsi que les coordonnées financières et autorisations à cet effet qui y sont associées.

Contrat

Désigne les présentes conditions générales de ventes et d'utilisation de la Plateforme ainsi que l'ensemble de ses annexes et avenant le cas échéant.

Partie(s)

Désigne(nt) individuellement PUISSANCE PNEU ou le Client et collectivement les deux.

Plateforme

Désigne l'architecture matérielle et logicielle accessible sur Internet sur laquelle des Pneumatiques et des Équipements associés (jantes, chaînes de neige, consommables et pièces etc...) peuvent être commandés.

Pneumatiques

Désigne tout pneu, neuf ou rechapé, quelles que soient ses caractéristiques, pouvant être acquis sur la base d'une Commande effectuée sur la Plateforme.

Équipement

Désigne tout accessoires inhérents aux Pneumatiques et plus généralement à l'automobile, aux véhicules terrestres à moteur et à tout autre moyen de locomotion, quelles que soient ses caractéristiques, pouvant être acquis sur la base d'une Commande effectuée sur la Plateforme.

Services

Désignent les fonctionnalités offertes par le Plateforme en vue de procéder à des Commandes de Pneumatiques ou d'Équipements.

4. OBJET DU CONTRAT

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des Parties dans le cadre de la vente en ligne à partir du site internet « pneumacllic.com ».

Les présentes conditions ne concernent que les Commandes effectués sur le site « pneumacllic.com » et livrés exclusivement en France Métropolitaine Corse comprise et dans les DROM.COM.

5. DATE D'EFFET ET DUREE DU CONTRAT

Le Contrat prend effet à compter de la création du Compte par le Client.

6. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents régissant le Contrat sont les suivants par ordre de priorité décroissante :

- le Contrat,
- le cas échéant toute annexe

En cas de contradiction entre les documents ci-dessus, les documents de rang supérieur prévaudront.

7. FOURNITURE DES SERVICES**7.1. CRÉATION D'UN COMPTE**

L'inscription s'effectue gratuitement suivant la création d'un Compte. A cet effet, le Client est informé que des données à caractère personnel devront être saisies, certaines étant obligatoires d'autres facultatives.

L'inscription est gratuite, sans abonnement et sans engagement.

L'inscription à la newsletter se fait au moment de la création du compte, directement sur le site, ou au moment de la commande.

Le Client à la possibilité de cocher une case afin de s'inscrire à la newsletter.

Dès lors que le Client coche la case afférente à la newsletter, il recevra automatiquement les diverses offres envoyées par PUISSANCE PNEU.

Aux fins de son inscription, le Client s'engage à fournir des informations exactes et une adresse électronique à laquelle toute information pourra lui être adressée par PUISSANCE PNEU.

Une fois l'inscription terminée et les informations saisies vérifiées et validées par le Client, ce dernier recevra dans les plus brefs délais une confirmation d'inscription à l'adresse électronique qu'il aura préalablement saisie lors de son inscription.

Le Client aura la possibilité à tout moment de mettre un terme à la réception de la newsletter en décochant la case « recevoir la newsletter » dans son espace personnel.

7.2. CONNEXIONS

Dans le cadre des présentes, le Client bénéficiera d'un accès personnel à la Plateforme moyennant la saisie d'un identifiant et d'un mot de passe qu'il aura définis lors de la création de son Compte.

Cet identifiant et ce mot de passe sont personnels et confidentiels, toute utilisation de ces derniers étant faite sous l'entière responsabilité du Client.

En cas de perte, le Client pourra contacter PUISSANCE PNEU SAS via la rubrique « Mot de passe perdu » afin de pouvoir se reconnecter à son Compte suivant la procédure de vérification de l'identité du Client applicable.

Le Client reconnaît par ailleurs qu'afin d'optimiser sa connexion à la Plateforme, PUISSANCE PNEU ou ses sous-traitants concourant à la fourniture des Services pourront mettre en œuvre des programmes de types cookies.

7.3. SUSPENSION DES SERVICES

Le Client reconnaît que les différences de capacité des différents réseaux et des sous réseaux de l'internet, ainsi que l'afflux de connexions par les Clients à certaines heures peuvent allonger les délais de transmission et d'échanges d'information.

En aucun cas, la responsabilité de PUISSANCE PNEU ne pourra être recherchée si la Plateforme devait être indisponible pour des raisons échappant raisonnablement à son contrôle, telles que notamment, défaillance du réseau public de distribution d'électricité, grève dudit réseau, défaillance ou grève des opérateurs publics ou privés dont dépend la société PUISSANCE PNEU pour assurer la connexion au réseau, guerres, émeutes, tempêtes, tremblements de terre,

PUISSANCE PNEU pourra également interrompre la mise en ligne de la Plateforme à des fins de maintenance de la Plateforme.

7.4. ÉVOLUTION DES SERVICES

PUISSANCE PNEU se réserve le droit de faire évoluer les Services proposés sur sa Plateforme.

Dans l'hypothèse où de nouvelles conditions générales de vente interviendraient où évolueraient, les nouvelles conditions ne seront applicables que pour les Clients ayant procédé à une Commande à leur date d'entrée en vigueur.

7.5. DISPONIBILITÉS DES PRÉSENTES

Les présentes conditions d'utilisation sont en permanence accessibles sur la Plateforme. Leur acceptation est nécessaire aux fins de confirmer la création d'un Compte et accéder aux Services offerts par la Plateforme.

8. LES COMMANDES

Une Commande n'est possible que si le Client a préalablement créé un Compte.

Le Client a la possibilité de passer sa Commande en ligne, à partir du catalogue en ligne et au moyen du formulaire qui y figure, pour tout produit, dans la limite des stocks disponibles.

Le Client sera informé de toute indisponibilité du produit commandé.

Pour que la Commande soit validée, le Client devra accepter, en cliquant à l'endroit indiqué, les présentes conditions générales. Il devra aussi choisir l'adresse et le mode de livraison et enfin valider le mode de paiement.

La vente sera considérée comme définitive :

- après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la Commande par le vendeur par courrier électronique ;
- et après encaissement par le vendeur de l'intégralité du prix.

Toute Commande vaut acceptation des prix et de la description des produits disponibles en vente. Toute contestation sur ce point interviendra dans le cadre d'un éventuel échange et des garanties ci-dessous mentionnées.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte du Client, le vendeur se réserve le droit de bloquer la Commande du Client jusqu'à la résolution du problème.

8.1. PROCESSUS DE COMMANDE

Le processus de Commandes se décline en deux étapes :

- La Pré-commande
- La Commande

La Commande peut également être réalisée par téléphone, mandat étant donné à cette fin par le Client à PUISSANCE PNEU.

8.1.1. PRÉ-COMMANDE

Pour toute Commande, le Client navigue au travers des différents rubriques et interfaces de la Plateforme pour rechercher les Pneumatiques et Équipements qu'il désire puis sélectionne ceux qu'il souhaite Commander et leur quantité.

Ces différentes sélections sont enregistrées dans son panier.

Une fois l'ensemble du choix de Pneumatiques et Équipements finalisé et suivant le menu de la Plateforme proposé, le Client est invité à confirmer sa pré-Commande et/ou son lieu de livraison qui peut être distinct de lieu de livraison principal, renseigné lors de la création du compte, ainsi que les modalités de paiement de celle-ci.

La validation de la commande par le Client est matérialisée par son acceptation des présentes Conditions Générales de Vente, dont il reconnaît avoir pris connaissance et qu'il accepte en cochant la case « *J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente* » et son paiement.

Une Commande ne peut faire l'objet de deux modes de paiement distinct (article 10.3 Modalités de règlement)

Une fois la pré-Commande validée, PUISSANCE PNEU adresse par courrier électronique au Client une confirmation de pré-Commande rappelant l'ensemble des Pneumatiques et Équipements commandés, leurs prix ainsi que les coûts associés au titre de la livraison (s'il y a lieu) et s'assure d'une part auprès des Fournisseurs que les Pneumatiques et Équipements commandés sont toujours disponibles et d'autre part, des conditions de paiements du Client.

8.1.2. COMMANDE

A validation de l'ensemble des éléments liés à la pré-Commande, celle-ci est définitivement validée et le prélèvement de son montant opéré, le Client recevant une confirmation par courrier électronique de sa Commande.

8.1.3. COMMANDE PAR TELEPHONE

La Commande pourra également être passée par PUISSANCE PNEU agissant en qualité de mandataire du Client qui lui aura au préalable, par tous moyens, indiqué le descriptif de sa commande.

8.1.4. ENVOI DE LA FACTURE

De convention expresse, le Client reconnaît qu'il pourra uniquement consulter sa facture dématérialisée en ligne sur la Plateforme. PUISSANCE PNEU recommande au Client de l'exporter et de s'assurer de la sauvegarde et l'archivage de cette facture et le cas échéant son impression à cette fin, PUISSANCE PNEU n'assurant nullement une politique de sauvegarde au bénéfice du Client à cette fin.

8.2. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

La fourniture du numéro de carte bancaire du Client et la validation finale de la Commande vaudront preuve de l'accord du Client :

- Exigibilité des sommes dues au titre du bon de Commande;
- Signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées.

En cas d'utilisation frauduleuse de la carte bancaire, l'acheteur est invité, dès le constat de cette utilisation, à contacter PUISSANCE PNEU à l'adresse suivante : contact@puissancepneu.fr

8.3. PREUVE DE LA TRANSACTION

Les registres informatisés, conservés dans les systèmes informatiques de PUISSANCE PNEU dans des conditions raisonnables de sécurité, seront considérés comme les preuves de communications, des Commandes et des paiements intervenus entre les Parties.

L'archivage des bons de Commande et des factures est effectué sur un support fiable et durable, pouvant être produit à titre de preuve.

8.4. INFORMATIONS SUR LES PRODUITS

Les produits régis par les présentes conditions générales sont ceux qui figurent sur le site internet du vendeur et qui sont indiqués comme vendus et expédiés par le vendeur. Ils sont proposés dans la limite des stocks disponibles.

Les produits sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou des omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité de PUISSANCE PNEU ne pourrait être engagée.

Les photographies des produits ne sont pas contractuelles.

8.5. DISPONIBILITÉ DES PNEUMATIQUES ET ÉQUIPEMENTS

Les différents Pneumatiques et Équipements offerts à la vente représentent des stocks de différents fournisseurs ou grossistes référencés par PUISSANCE PNEU.

Le Client est informé de ce que le taux de rafraîchissement de ces stocks compte tenu de multiples commandes pouvant survenir en même temps se fait toutes les 30 minutes environ.

Les Produits proposés à la vente sur le Site peuvent évoluer et être modifiés à tout moment, sans préavis, sans que cela puisse donner lieu à une réclamation de la part du Client.

PUISSANCE PNEU ne procédant pas à la réservation de stock, la mise au panier d'un Produit ne permet pas de garantir la disponibilité dudit Produit ainsi que son prix.

9. CONDITIONS FINANCIERES

9.1. PRIX

Calcul

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engager à appliquer les tarifs en vigueur au moment de la Commande, sous réserve de disponibilité à cette date.

Les prix sont indiqués en euros HT et incluent l'écotaxe. Ils ne tiennent pas compte des frais de livraison, facturés en supplément et indiqués avant la validation de la commande.

A partir de 2 pneus commandés sur la Plateforme par fournisseur les frais de livraison sont offerts.

En cas de Commande à l'unité, les frais de service seront facturés.

Le bon de livraison sera visible sur le site « pneumaclic.com », le lendemain de l'expédition de la Commande.

Acompte

Toute Commande peut donner lieu au versement d'un acompte, dont les modalités seront fixées au moment de la vente. Hors cas de force majeure, toute annulation de la Commande par le Client ne pourra donner lieu au remboursement de cet acompte prévu.

Réduction du prix

Le Client pourra bénéficier des remises et ristournes particulières le cas échéant, selon les conditions particulières précisées lors de la Commande

9.2. FACTURATION

La facture adressée au Client reprend les indications renseignées par ce dernier dans son compte.

La facture en format PDF sera visible sur le site « pneumatic.com » dans la rubrique « mes factures » et ce, dans un délai de trois jours maximums après avoir passé Commande.

Cette dernière pourra être téléchargée, sauvegardée, puis imprimée. Aucune facture papier ne sera transmise.

9.3. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Pour régler sa Commande, le Client dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par le vendeur et listés sur le site du vendeur.

Le Client garantit qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de Commande.

Les sommes dues au titre de toute Commande seront ainsi réglées :

1. Soit directement par carte bancaire suivant les coordonnées fournies lors de la Commande

Sont acceptés les cartes bancaires : Carte Visa et Mastercard

Les paiements par carte bancaire seront réalisés par le biais du système sécurisé 3D SECUR et utilise le système de cryptage le plus fiable sur internet, le SSL : Secure socket Layers, de telle sorte que les informations transmises sont cryptées par un logiciel et qu'aucun tiers ne peut en prendre connaissance au cours du transport sur le réseau.

Le Client effectuant un règlement par carte bancaire certifie qu'il est titulaire de la carte bancaire débitée, et que le nom figurant sur la carte bancaire est effectivement le sien ou qu'il est dûment autorisé à l'utiliser.

En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, le Client autorise le débit de sa carte bancaire pour le montant correspondant au prix.

Conformément à l'article L. 132-2 du Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer, donné au moyen d'une carte de paiement, est irrévocable. La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire après vérification des données de celle-ci, à réception de l'autorisation de débit de la société émettrice de la carte bancaire utilisée par le Client.

2. Soit par un paiement échelonné en 3 fois (trois) par carte bancaire

Les conditions générales du paiement échelonné en 3 (trois) fois par carte bancaire sont décrites dans le document accessible sur le site. **Le Client s'engage à vérifier ses capacités de remboursement avant de s'engager.**

Le paiement en "3 " est proposé aux clients pour toutes les commandes. Ce paiement est soumis à validation afin d'identifier les clients et les commandes éligibles au paiement en "3" fois.

3. Soit par prélèvement automatique ou virement

Pour bénéficier d'un tel processus de règlement, le Client devra initialement formuler une telle demande lors de la création de son Compte. Cependant, la mise en œuvre de ce processus n'empêche nullement le Client de procéder à ses Commandes par carte bancaire à tout moment.

Le Client est informé que le délai de présentation interbancaire d'un prélèvement SEPA interentreprises est au maximum de 14 jours calendaires.

PUISSANCE PNEU, après analyse, attribuera au Client un plafond d'encours glissant par mois et des conditions de paiement.

Le Client reconnaît que l'envoi du mandat SEPA dûment complété par ses soins puis scanné, et adressé à PUISSANCE PNEU à l'adresse électronique indiquée lors du choix de ce mode de paiement, sera opposable entre les Parties pour permettre la mise en œuvre des autorisations de prélèvements, sans qu'il soit nécessaire de confirmer une telle autorisation sur support papier.

PUISSANCE PNEU s'engage à traiter les demandes Clients en priorité, mais celui est informé de ce que, compte tenu des délais de vérification nécessaire à la mise en œuvre d'un tel procédé de paiement, ce dernier pourrait prendre

quelques jours. Une telle demande n'empêche pas le Client de valider la création de son Compte et d'opérer des Commandes par carte bancaire.

Le mandat de prélèvement automatique est accessible sur le site en ligne et doit être accompagné d'un RIB scanné par mail à l'adresse contact@puissancepneu.fr, soit par courrier à l'adresse suivante :

Puissance Pneu
9 rue Curie
69006 Lyon

Les modalités de paiement et d'encours seront communiquées par courriel un délai raisonnable.

Le Client pourra également procéder par voie de virement sur le compte qui lui sera transmis.

9.4. DÉLAIS DE PAIEMENT

Le Client dispose d'un délai de 15 jours à compter de la réception de la facture pour procéder au paiement de cette dernière.

A défaut de délai indiqué sur les factures, le délai maximal est fixé au 30^{ième} jour suivant la réception des marchandises ou l'exécution de la prestation.

9.5. RETARD OU DÉFAUT

En cas de retard de paiement d'une seule facture à son échéance, quel qu'en soit le motif, PUISSANCE PNEU pourra suspendre immédiatement toutes Commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Le défaut de paiement à date d'échéance par « *le Client* » entraînera de plein droit la perception de pénalité de retard égale au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points et une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, et des frais réels de recouvrement exposés par la Société au-delà du montant de cette indemnité légale. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. » (Code de commerce article L.441-10).

9.6. CLAUSE DE RÉSERVE DE LA PROPRIÉTÉ

De convention expresse, les Produits commandés restent la propriété de PUISSANCE PNEU jusqu'au paiement effectif de l'intégralité de leur prix par le Client.

En cas d'inexécution de ses obligations par le Client, quelle qu'en soit la cause, PUISSANCE PNEU pourra procéder à la récupération des Produits sans formalité préalable aux frais, risques et périls du Client.

Le défaut de paiement peut entraîner la revendication des Produits et l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues.

10. LIVRAISON

Les Commandes ne peuvent faire l'objet de livraison qu'en France métropolitaine (Corse incluse) et dans les DOM.COM.

10.1. MODALITÉ DE LIVRAISON

La livraison s'entend du transfert au Client de la possession ou du contrôle du bien.

Les produits commandés sont livrés selon les modalités et les délais ci-dessous exposés.

Les produits sont livrés à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de Commande, le Client devra veiller à son exactitude. Tout colis renvoyé au vendeur à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié au frais du Client.

Si le Client est absent le jour de la livraison, le livreur laissera un avis de passage dans la boîte aux lettres, qui permettra de retirer le colis aux lieux et délai indiqués.

En cas de perte, substitution ou avarie, liée au transport, le Client doit en informer le transporteur dans le délai légal de trois jours en application de conformément aux dispositions de l'article L 133-3 du code de commerce.

Une copie de la lettre adressée au transporteur devra être adressée à PUISSANCE PNEU ainsi que les réserves mentionnées sur le bon de livraison du transporteur.

Toute contestation liée à la Commande tels que notamment défaut, erreur ou quantité non conforme à la Commande doit être adressée par écrit sous un délai de trois jours à réception des Pneumatiques et Équipements à l'adresse suivante contact@puissancepneu.fr.

Si les produits nécessitent d'être renvoyés au vendeur, ils doivent faire l'objet d'une demande de retour auprès du vendeur dans les 14 jours suivant la livraison. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Le retour du produit ne pourra être accepté que pour les produits dans leur état d'origine 'emballage, accessoire, notice...).

Avant toute réclamation, il est conseillé au Client de procéder aux vérifications suivantes :

- Vérifier l'enregistrement de la Commande sur le site, dans la rubrique « Mes commandes ».
- Vérifier d'avoir reçu la confirmation de la Commande.

Il appartient au Client de s'assurer à réception des Pneumatiques et des Équipements, de leur conformité à la Commande, notamment le nombre de pneus, leur état, la référence du pneu ...

PUISSANCE PNEU se réserve le droit de facturer au Client 10% du montant de la commande avec un minimum de 10 € par pneu livré ou 15 € par colis d'équipement livré en cas de refus de livraison non motivé par le Client.

10.1. DÉLAIS DE LIVRAISON

Les délais de livraison courent à compter de la validation de la Commande.

PUISSANCE PNEU a choisi des fournisseurs et transporteurs ayant fait preuve de leur professionnalisme dans le cadre de l'exécution de leurs prestations. Néanmoins et compte tenu d'aléas pouvant survenir dans le cadre des transports, les délais de livraison tels qu'affichés sur la Plateforme sont prévisionnels. Leur dépassement ne donne pas lieu à annulation de la Commande.

Toutefois, le vendeur dispose d'un délai maximal de 30 jours pour livrer au Client.

10.2. TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert des risques au Client s'opère lors de la mise à disposition, au transporteur, des Pneumatiques et Équipements.

10.3. GARANTIES DES PRODUITS

Les Produits sont garantis contre tout défaut de conformité et tout vice caché, provenant d'un défaut de conception à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client.

En tout état de cause, au cas où la responsabilité du vendeur serait retenue, la garantie du vendeur serait limitée au montant HT payé par le Client pour l'achat du bien.

10.4. FORCE MAJEURE

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tout événement au sens de l'article 1218 du code civilains que le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes à PUISSANCE PNEU.

Les Parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'évènement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure à une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

11. PROPRIETE INTELLECTUELLE

PUISSANCE PNEU déclare détenir sur la Plateforme les droits de propriété intellectuelle l'autorisant à conclure le Contrat. Les visuels, noms et marque des Pneumatiques et Equipements sont la propriété de PUISSANCE PNEU, des fournisseurs ou manufacturiers des Pneumatiques et Equipements.

Les Clients s'engagent à ne faire aucun usage de ce contenu ; toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptibles de constituer un délai de contrefaçon.

12. SECURITE ET CONFIDENTIALITE

Le site web met en œuvre des mesures organisationnelles, techniques, logicielles et physiques en matière de sécurité du numérique pour protéger les données personnelles contre les altérations, destruction et accès non-autorisés. Toutefois, il est à signaler qu'internet n'est pas un environnement complètement sécurisé et le site web ne peut garantir la sécurité de la transmission ou du stockage des informations sur internet.

13. RESPONSABILITE

Il est expressément convenu entre les Parties et accepté par le Client, que PUISSANCE PNEU n'est tenue, pour l'ensemble des Services et Commandes que d'une obligation de moyen, à l'exclusion de toute obligation de résultat.

En aucun cas, PUISSANCE PNEU ne pourra être tenue pour responsable tant à l'égard du Client qu'à l'égard de tiers, pour tout dommage indirect tel que perte d'exploitation, perte de bénéfice ou d'image ou de toute autre perte financière résultant des services fournis par la Plateforme ainsi que toute perte ou détérioration d'informations pour lesquelles PUISSANCE PNEU ne peut être tenue pour responsable.

Le Client reconnaît et accepte que nul ne peut garantir le bon fonctionnement de l'internet dans son ensemble. En cas d'impossibilité d'accès au Site, en raison de problèmes techniques ou de toute nature, le Client ne pourra se prévaloir d'un dommage et ne pourra prétendre à aucune indemnité.

Conformément aux textes en vigueur, PUISSANCE PNEU n'est pas responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution du contrat qui serait imputable soit au Client, soit à un cas de force majeure.

En particulier, le Client est tenu de vérifier l'exhaustivité et l'exactitude des renseignements qu'il fournit à PUISSANCE PNEU lors de la commande, et notamment nom, l'adresse de livraison, numéro de téléphone, adresse mail. Le Client est responsable des informations qu'il fournit lors de son inscription et à la commande.

PUISSANCE PNEU peut être tenue responsable d'éventuelles erreurs de saisie qui pourraient provoquer des erreurs de livraisons, ni des erreurs commises par le Client dans le cadre de l'organisation de la livraison.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de PUISSANCE PNEU serait engagée, cette dernière sera limitée au remboursement des sommes versées en exécution d'une Commande.

14. NON-VALIDATION PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non-valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un Règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée

15. NON-RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

16. RESILIATION

16.1. PRINCIPE

Toute résiliation doit être notifiée par courrier électronique aux adresses communiquées lors de l'inscription en ligne.

16.2. RÉSILIATION POUR FAUTE

Tout litige qui pourra naître à l'occasion du présent contrat, relatif notamment à sa validité, son interprétation, son exécution ou sa cessation devra être porté à la connaissance de l'autre Partie par courrier électronique mentionnant précisément les griefs en vue d'une conciliation et ce, avant toute action judiciaire. Les Parties bénéficieront d'un délai de 30 jours à compter de la réception du courrier susmentionné pour se concilier.

A défaut, les Parties pourront solliciter la résiliation du Contrat.

Les Parties conviennent que toutes les reconnaissances de responsabilités ou offres transactionnelles échangées entre elles durant la procédure de conciliation auront une valeur confidentielle et ne pourront être opposées à l'autre Partie en cas d'échec de la procédure amiable.

16.3. RÉSILIATION POUR CONVENANCE

Le Client peut résilier à tout moment et de plein droit son Compte sans qu'il ait à motiver ou justifier le bien fondé de sa décision par une simple notification à l'adresse : contact@puissancepneu.fr.

Dans l'hypothèse où des Commandes seraient en cours, la résiliation ne pourra être prise en compte qu'une fois les Commandes soldées.

16.4. RÉSILIATION À L'INITIATIVE DE PUISSANCE PNEU

PUISSANCE PNEU se réserve le droit de résilier les Services moyennant un préavis de deux (2) mois.

16.5. CONSÉQUENCES DE LA RÉSILIATION

La résiliation du Contrat vaut résiliation du Compte.

En cas de résiliation du Contrat, ce dernier survivra pour les besoins uniques des Commandes en cours.

17. DIVERS

17.1. CESSION

PUISSANCE PNEU reste libre de céder le Contrat à tout tiers de son choix.

17.2. SOUS TRAITANCE

PUISSANCE PNEU se réserve le droit de sous traiter l'exécution de ses Services.

17.3. INTÉGRALITÉ DU CONTRAT

Le Contrat, y inclus ses Annexes qui ont valeur contractuelle au même titre que le Contrat, contient l'intégralité des obligations des Parties.

Les dispositions du Contrat sont exclusives de toutes autres. Elles annulent et remplacent toutes propositions, accords ou protocoles et prévalent sur toutes autres communications entre les Parties, se rapportant à l'objet du Contrat, faites ou non pendant son exécution.

Aucune indication, aucun document, ne pourra engendrer des obligations non comprises dans le Contrat, s'ils n'ont fait l'objet d'un avenant signé par les Parties.

Les Annexes et Avenants ultérieurs éventuels font partie intégrante du Contrat et sont soumis à l'ensemble des dispositions qui le régissent.

17.4. CONVENTION DE PREUVE

Les Parties déclarent qu'elles pourront procéder à l'échange des informations nécessaires à l'exécution des prestations qui font l'objet du Contrat par courrier électronique aux adresses préalablement renseignées lors de la création du Compte.

Les Parties déclarent expressément que les courriers électroniques auront entre elles la valeur d'une preuve écrite et renoncent à exiger toute confirmation par lettre.

17.5. STIPULATIONS

Si une ou plusieurs stipulations du Contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une Loi, d'un Règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, elle(s) sera (ont) réputée(s) non écrite(s) ; les autres stipulations garderont toute leur force et portée.

17.6. TITRES DES ARTICLES DU CONTRAT

Les titres des articles du Contrat sont insérés dans le seul but d'en faciliter la référence et ne peuvent être utilisés pour donner une interprétation à ces articles ou en affecter la signification. Aussi, en cas de difficulté d'interprétation entre l'un quelconque des titres et l'une quelconque des clauses constituant le Contrat, les titres seront déclarés comme inexistantes.

17.7. INDÉPENDANCE DES PARTIES

Aucune stipulation du Contrat ne pourra être interprétée comme créant une quelconque filiale ou entreprise commune ou société créée de fait entre les Parties.

17.1. LITIGE, LOI APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français.

Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de formes.

Les parties s'engagent toutefois à rechercher une solution amiable à tout différend qui pourrait naître de l'interprétation ou de l'exécution du Contrat.

Si elles n'y parviennent pas, les parties soumettront le litige au tribunal de Commerce de LYON.